



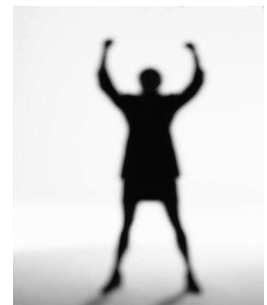
NÉGOS 2010

29 juin 2010

Objet : Les négos... où en sommes-nous? (Numéro 3)

Bonjour à toutes et à tous,

Comme nous vous avons précédemment envoyé, le 12 juin dernier, le Conseil fédéral a accepté à l'unanimité l'entente de principe survenue entre le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) et la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) en ce qui a trait à la négociation sectorielle (conditions de travail). En résumé, la très grande majorité des demandes de récupérations patronales ont été retirées et nous avons même réussi à avoir quelques gains.



Depuis hier après-midi, soit le 28 juin 2010, le Conseil général de négociation a accepté l'entente de principe à majorité en ce qui a trait à la négociation en matière intersectorielle (salaires, retraite, droits parentaux et disparités régionales).

Il va sans dire que, par notre mobilisation, notre mandat de grève clair voté en mai et notre solidarité, nous étions prêts à tout pour ne pas reculer encore une fois. Notre devise est « Je me souviens » et nous nous sommes souvenus de son décret via la loi 43 (projet de loi 142) du 15 décembre 2005. Après nous avoir entendus et compris, ils semblent que le Gouvernement n'avait d'autre choix que de régler.

Nous pouvons donc nous dire BRAVO et mission accomplie!

À cela, nous vous informons que vous serez convoqués à une Assemblée générale extraordinaire dès la rentrée scolaire pour les explications détaillées et ainsi entériner les ententes de principes en matière sectorielle et intersectorielle.

Pour le Conseil exécutif,

Solidarité,

Yves Brouillette
Président SPSE-CSQ